

RENCONTRE AVEC LA DIRECTION

26/03/2025, à Roanne

Suite au mouvement social de samedi dernier, les OS représentatives étaient reçues par Madame Marion.

L'UFAP-UNSa Justice a fait le point sur ses revendications.

Gestion des CET :

Durant le dernier CSA, **L'UFAP-UNSa Justice** était hostile à la note de service qui imposait un rappel obligatoire après un CET ou un jour enfant malade si l'agent était en RH.

Madame Marion fait son mea-culpa et déclare qu'il s'agit d'une erreur de rédaction et que cette note n'a pas été relue au moment de la signature.

En tout état de cause, la note va être réécrite, il n'est maintenant plus question d'un rappel obligatoire après un CET ou un jour enfant malade.

Gestion du service de nuit :

L'UFAP-UNSa Justice a demandé la fin des rondes interminables et sans cohérence comme lors du dernier CSA.

La note a été réécrite en ce sens.

Madame Marion précise que les Brigadiers-Chefs ont toutes latitudes pour changer le cheminement des rondes lors du service de nuit si nécessaire.

Les mesures de séparation :

Pour **L'UFAP-UNSa Justice**, c'est invivable, il y en a trop, parfois sur la même coursiive.

Madame Marion nous rejoint et déclare qu'un effort va être fait afin d'en réduire le nombre.

Pour **L'UFAP-UNSa Justice**, il y a urgence.

Le disciplinaire :

Il est de loin le sujet le plus important, les surveillants ont l'impression d'être abandonnés par leur institution.

Pour **L'UFAP-UNSa Justice**, il faut de la sévérité.

Madame Marion déclare ne pas être hostile à mettre les détenus au QD, néanmoins, elle veut suivre la réglementation.

Les détenus qui sont considérés comme suicidaires, n'iront pas au quartier disciplinaire.

Dans un premier temps, la direction a réduit de façon drastique la liste des détenus suicidaires afin d'avoir moins de blocages réglementaires.

Pour le reste, il n'y aura pas de condamnation systématique à des peines de QD.

Enfin, pour Madame Marion, il est important d'améliorer la rédaction des CRI et des enquêtes disciplinaires.

Les vices de procédure sont trop fréquents.

Madame Marion regrette aussi l'abandon de l'infra-disciplinaire (MGP), elle veut relancer l'intérêt pour cette procédure.

Projet d'établissement :

Madame Marion déclare vouloir redonner du sens au métier de surveillant, elle veut que les agents participent au CAP et au CPU.

De plus, elle veut aussi retravailler les régimes de détention.

Elle veut réduire aussi drastiquement le nombre de CPU (14 au total), trop chronophages afin de se recentrer sur la détention.

L'UFAP-UNSa Justice fait remarquer que les agents sont très isolés aux étages.

La direction répond qu'elle aimerait remettre en place des briefings et permettre aux agents de se regrouper au moment des principaux mouvements.

Madame Marion semble vouloir redonner un second souffle à notre établissement et aussi renouer le dialogue avec les OS.

L'UFAP-UNSa Justice fait remarquer également que sans la mobilisation des personnels, ces améliorations n'auraient pas été constatables.

Maintenant place aux actes ...